

OYONNAX, le 24 novembre 2017

THYSSENKRUPP ASCENSEURS  
27H avenue des Saules

69922 OULLINS Cedex

Réf. : 2017/MP/SP/SD

**Votre interlocuteur :**

Sandrine PAULAT - Service bâtiments

06 89 45 95 75 – sandrine.paulat@oyonnax.fr

Objet : entretien et maintenance périodique des ascenseurs et EPMP


*Chère* Madame,

Pour faire suite à votre courrier en date du 15 novembre dernier je vous informe que l'élément qui a préjudicié à votre offre est un élément de pure forme. En effet, il était exigé au règlement de la consultation de fournir à l'appui de votre offre un "modèle de contrat proposé pour les prestations, étude sécurité type et bilan annuel type". Cette pièce n'ayant pas été jointe à votre offre, la notation correspondante a été la note minimale, ce qui a conduit au déclassement de votre offre.


Sur les autres critères, il s'avère que votre offre était tout à fait satisfaisante, tout comme les prestations que vous avez déjà réalisées pour la commune d'Oyonnax.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

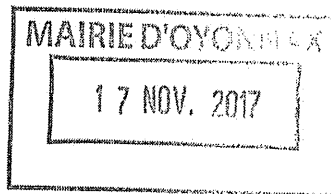
*Le Maire*  


Le Maire,

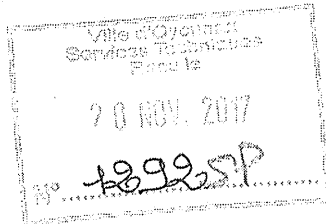
  
Michel PERRAUD  
Conseiller départemental

NB : Je vous informe que la présente décision est susceptible de faire l'objet :

- d'un recours gracieux contre la décision en adressant à l'administration sous forme libre votre contestation ainsi que tout élément éventuel utile à son instruction, ayant un effet suspensif si reçue par l'administration dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision implicite de rejet;
- recours en excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois suivant la date de la décision implicite de rejet, ou en cas de contestation à effet suspensif dans un délai de 2 mois suivant le rejet de ladite contestation.



Direction Régionale  
Est-Méditerranée



Mairie d'Oyonnax  
126 Rue Anatole France  
01100 Oyonnax

A l'attention de Madame Sandrine PAULAT  
Service bâtiment

Oullins, le 15/11/2018

Vos références : 2017 / MP/ SP /SD

Objet : Entretien et maintenance périodique des ascenseurs et EPMR

Madame,

Nous accusons réception de votre correspondance du 8 novembre 2017, nous informant que notre offre n'a pas été retenue.

Nous avons bien pris en compte la décision de la commission.

Notre service, afin d'améliorer la qualité de ses dossiers de réponses aux consultations, souhaite dans la mesure du possible connaître avec plus de précisions le détail des critères d'attribution de ce marché.

Les qualités techniques de notre offre semblent avoir défavorisé notre classement.

Aussi afin de mieux comprendre vos attentes et optimiser nos réponses lors de vos prochaines consultations, nous vous proposons de convenir d'une date de rendez-vous afin de discuter en détail sur les notes obtenues.

Nous restons à votre disposition pour déterminer la date qui vous convient ou dans l'attente d'un complément d'information pour mieux comprendre votre évaluation.

Nous vous remercions par avance de votre réponse.

Nous vous prions de croire, Madame, en l'assurance de notre considération distinguée.

Christelle ALBERTI  
Chargée d'Appels d'offres Région  
Tél : 06 71 60 66 13  
Christelle.alberti@thyssenkrupp.com

27 H avenue des Saules - ZAC de la Saulaie  
B.P. 78 - 69922 OULLINS CEDEX  
Tél. : 0472653751  
E-mail : dr-estmediterranee.TKEFR@thyssenkrupp.com